N° 1146. VENDREDI 23 JUIN 1865 10me année.

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.
ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 » francs par an. » » 14 » » six mois. » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITE, BULLIER et Cie pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 22 Juin 1865

BULLETIN.

La discussion du budget continue au Corps législatif.

Le projet de loi sur l'instruction primaire viendra en discussion lundi prochain.

Il est de plus en plus question, vu la longueur de la délibération budgétaire, d'une nouvelle prorogation de la session.

Il est positif que le projet de loi sur les conseils généraux et municipaux sera renvoyé à la session prochaine. Mais un projet spécial va être distrait de l'ensemble du travail ministériel et soumis à la délibération du Corps législatif sous ce titre : *Loi sur le renouvellement des conseils municipaux.*

Le Prince Napoléon a été reçu lundi par l'Empereur. L'entrevue a été courte. Le Prince est parti pour la Suisse hier.

On apprend par une dépêche de Panama, du 23 mai, que les français viennent d'obtenir un nouveau succès dans le Cinalva, près de Mazatlan. Le général Corona, qui commandait un des derniers corps de dissidents, a été complètement battu ; on lui a pris ses armes, ses chevaux, et lui-même a failli être fait prisonnier. Les officiers de son état-major et ses principaux lieutenants ont été tués ou blessés.

On écrit de Vienne à l'*Union* que l'Autriche a fait connaître au cabinet de Berlin qu'elle était décidée à rester indéfiniment dans les duchés, si la Prusse ne voulait pas consentir à un arrangement conforme à l'autonomie des anciennes provinces danoises. Les voilà, jusqu'à ce jour, bien récompensées d'une séparation qui, faite au nom des nationalités, a livré les duchés à l'omnipotence du sabre autrichien et prussien à des charges énormes nécessitées par l'occupation militaire, à l'absence de toute institution indépendante.

On écrit de Berlin que le gouvernement italien s'est déclaré prêt à conclure un traité commun avec le Zollverein sur la base du traité conclu, le 31 mai dernier, entre l'Angleterre et le Zollverein, mais à la condition que tous les Etats du Zollverein reconnaissent préalablement le royaume d'Italie.

J. REBOUX.

Le *Monde* a des nouvelles de Rome en date du 14 :

Son correspondant a pris à bonne source des renseignements qui permettent de regarder les négociations de M. Vegezzi comme n'étant pas encore arrivées à un résultat négatif, bien qu'on ait peu d'espérance à concevoir. Au reste, dans très peu de jours nous serons fixés et nous pourrons dire si le gouvernement italien, au lieu de seconder la bonne volonté du Roi, n'a pas feint d'obéir à la pression d'une fausse opinion publique qu'il créait lui-même, afin de montrer aux populations le Saint-Siège comme ennemi de toute conciliation, plein d'entêtement et hostile au bonheur des peuples. En attendant, il est bon de constater une fois de plus et de mettre en regard la loyauté du Pape et les procédés du gouvernement de Florence.

Qu'a voulu le Pape ? le rappel dans leurs diocèses des évêques déportés ou exilés et la nomination aux sièges devenus vacants par la mort des titulaires : le tout ne devant provoquer aucune immixtion politique, mais demeurer dans la sphère religieuse. Le Roi, cédant à sa conscience au désir des peuples, à l'assentiment de quelques-uns de ces ministres, et aussi, il faut le dire, aux conseils de la France, le Roi envoya M. Vegezzi, lequel, homme instruit et capable de sentir la vérité, se mit d'accord avec le cardinal Antonnelli, fut reçu par le Pape, fixa les bases d'un arrangement purement ecclésiastique et repartit pour Turin afin d'y obtenir une ratification royale.

Qu'a répondu le cabinet de Florence ? Il a changé complétement le fond et la forme des arrangements, et posé des clausses nouvelles qui équivalent à des exclusions. Ainsi, vouloir que les évêques prêtent un serment à un roi non reconnu et tombé sous les censures de l'Eglise ; exiger que les Bulles et pièces pontificales soient soumises à l'*exequatur* ; que les spoliations des ordres religieux, des menses épiscopales et tout l'ensemble des faits qui caractérisent la Révolution soient en quelque sorte sanctionnés par le Saint-Siège, c'est non-seulement dresser devant le Saint-Père autant d'impossibilités, mais encore rompre le principe accepté de tout accord, en mêlant la question religieuse.

Ce procédé rappelle le trait d'un personnage populaire qui, écrivant à un de ses amis une longue lettre pour lui donner les indications les plus précises et les plus détaillées sur une réunion de convives à la campagne, ajoute au bas de son épître en *post-scriptum* : « Ne faites rien de ce que je vous mande, car nous ne viendrons pas. »

Après avoir emporté tant de notes et un projet si en règle, M. Vegezzi vient dire : « Nous n'en ferons rien. »

Cependant, sommes-nous arrivés à ce résultat négatif, et n'y a-t-il plus d'espérances à concevoir ? Notre correspondant est d'avis que le dernier mot n'a pas été prononcé. Il se demande s'il est possible que M. Vegezzi, homme éclairé, grave et soigneux de sa réputation, se soit résigné à retourner à Rome avec la certitude d'y subir un échec complet. N'aura-t-il pas, alors que ses arguments à l'usage de la Révolution seront épuisés, une ressource suprême qu'il tient en réserve ?

Les journaux ont donné diverses versions sur la manière dont les négociations ont été entamées. Voici d'après le *Monde*, celle qui s'approche le plus de la vérité :

La lettre que le Pape a écrite à S. M. Victor-Emmanuel a été confiée, à Rome à un chevalier A., de Florence, qui, n'ayant pas fait adhésion au nouveau gouvernement, ne s'est chargé de la commission que par une pure obéissance envers Sa Sainteté. Le chevalier, qui n'était pas connu à la cour de Florence, eût quelque peine à se faire recevoir par le Roi ; mais sur son instance les portes du cabinet royal lui furent ouvertes. Il remit la lettre à Sa Majesté, qui lui dit avec une émotion visible : « Que le bon Dieu soit loué ! voilà sept mois que j'attendais ces pages vénérables ! » Le Roi ne pouvait cacher le plaisir qu'il éprouvait à recevoir ces dépêches ; il témoigna sa surprise de ne pas encore avoir vu le chevalier A. à sa cour. A quoi le chevalier répondit que, fidèle à son souverain légitime, il n'avait plus mis le pied au palais depuis le départ du Grand-Duc. Sa Majesté lui tendit alors la main et lui dit affectueusement : « Je ne puis qu'honorer votre fidélite. »

(*Monde*).

On écrit de Florence :

Le bruit d'après lequel le député Gallucci aurait été pendu par les brigands a été démenti. Il n'en est pas moins vrai que l'infortuné député est encore aujourd'hui prisonnier de la bande Correa, et que le triste sort qu'on craignait pour lui le menace continuellement.

L'impression produite en Italie par cette recrudescence du brigandage est très pénible, et le gouvernement est loin d'être épargné :

« Comment ! me disait hier un député, » on nous a fait voter une loi draconienne » qui a fait scandale en Europe ; on nous » a fait maintenir sur le pied de guerre » une partie considérable de l'armée ; on » on nous a fait voter des dépenses ex- » traordinaires de toute nature et, malgré » cela, les brigands sont encore assez » nombreux, assez puissants et assez har- » dis pour arracher nos collègues à leurs » familles et pour arrêter sur la grande » route les voyageurs anglais ? »

Ce raisonnement ne manque pas de justesse. Avec les moyens de répression que le gouvernement avait à sa disposition il est évident qu'il aurait pu combattre le brigandage avec plus d'efficacité qu'il ne l'a fait.

Une chose qui frappe les esprits, c'est qu'il y a des brigands dans cinq ou six provinces du Napolitain et qu'il n'y a jamais qu'un général pour les combattre. Le nombre de généraux et d'officiers supérieurs qu'il y a dans l'armée italienne est considérable ; cependant on n'a trouvé que le général Pallavicino apte à combattre le brigandage.

Si les brigands ravagent la Capitanate, c'est le général Pallavicino qui doit les poursuivre ; si les brigands de Salerne capturent des Anglais et attirent sur le général de La Marmora les foudres du Foreign-Office, c'est encore le général Pallavicino qu'on appelle ; si enfin on capture un député et quatre de ses amis sur un point très éloigné, c'est encore au général Pallavicino que va échoir l'honneur de saisir la bande Correa.

Il me paraît qu'après tout ce général ne peut pas avoir le don de l'ubiquité, et, dans tous les cas, je ne puis comprendre que depuis cinq ans que l'armée italienne combat le brigandage, il ne se soit pas formé une école d'officiers supérieurs capables de seconder et d'imiter ce général.

L'organisation des services publics continue à marcher fort lentement. Les deux ministres qui sont restés à Turin, MM. Sella et Vacca, ne paraissent pas très pressés de venir ici. Il s'ensuit que le conseil des ministres se réunit deux fois par mois et que les affaires chôment.

M. Lanza est parti dimanche soir pour Turin. On dit qu'il y est allé assurer par lui-même de la valeur de la manifestation anti-française de l'autre jour et user de son influence auprès des chefs du comité libéral, afin de prévenir un renouvellement de ce meeting, qui pourrait donner lieu à des complications internationales.

On lit dans la *France* :

« Quoique les journaux italiens et la plupart des journaux français publient des nouvelles contradictoires au sujet de la mission de M. Vegezzi à Rome, nous croyons pouvoir assurer que les négociations sont en très bonne voie et qu'il n'existe aucune raison sérieuse pour faire douter du succès. »

Les journaux américains nous apprennent que les élections de la Virginie n'ont pas été favorables au parti unioniste.

Ainsi, dit la *France*, malgré les désastres du Sud et malgré la pression du Nord sur les Etats dont il vient d'achever la conquête, les électeurs de la Virginie, appelés à composer une nouvelle législature, ont nommé des ennemis de l'Union et du gouvernement fédéral. C'est la révolte morale qui survit à la défaite matérielle ; c'est la réponse des vaincus aux amnisties dérisoires de Washington et aux mauvais traitements infligés à celui qu'ils avaient choisi pour chef, et que le Nord a pris plaisir à humilier et à flétrir, ne s'apercevant pas que c'était le Sud tout entier qu'il frappait dans l'homme qui en personnifiait la cause.

La Virginie, ce grand et glorieux Etat, la patrie de tant d'hommes illustres de, puis Washington jusqu'au général Lées est pourtant l'un de ceux qui ont le plus souffert de la guerre ; c'était le champ des manœuvres où se sont livrées les plus grandes batailles ; son sol a été sillonné par les armées et couvert de sang. Eh bien ! le premier usage que font les hommes de la Virginie de leur droit de citoyens, après tant de calamités et de ruines, c'est de protester contre l'union qui leur est imposée par la force.

Le *Messager franco-américain* nous donne une idée de l'effet que ce vote a produit dans le Nord. On parle de réduire les Etats du Sud à la condition de territoires, c'est à dire de leur enlever leurs droits politiques et de les soumettre à l'autorité d'un gouverneur, envoyé par le pouvoir

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 23 JUIN 1865

— N° 2 —

LE ROMAN D'UN HÉRITIER

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

LE RETOUR AU PAYS.

(*Suite.*)

Elle gravit la colline sur laquelle est bâti le village d'Herserange, s'en va tout droit au cimetière, cherche de différents côtés, et enfin découvre, sous des touffes d'herbes et de ronces, deux tombes serrées l'une contre l'autre. Elle se prosterne devant ces deux sépultures noircies par le temps ; elle invoque ceux qui y sont ensevelis, comme s'ils pouvaient l'entendre, et leur demande leur bénédiction, puis se tournant vers ses enfants :

« Clotilde, Henri, dit-elle, priez pour vos grands-parents qui sont enterrés là ! »

Les deux enfants s'agenouillent près d'elle, en joignant les mains, et récitent d'une voix pieuse la prière des morts, le *De profundis*. Elle les prend ensuite dans ses bras et les serre sur son sein en pleurant : « Ah ! Dieu ! murmure-t-elle, ces derniers trésors qui me restent, comme mon père et ma mère les auraient aimés ! »

Près de là, est une maison qu'elle a reconnue en passant, malgré les changements qui y ont été faits. Elle y retourne, elle voudrait y entrer. Mais, sur la porte, un gros chien aboie en montrant deux rangées de dents qui épouvantent la petite Clotilde, et près de là est un homme qui, au lieu d'apaiser l'irascible animal, semble, au contraire, l'exciter, et regarde d'un air narquois, en fumant sa pipe, ces enfants et cette femme qui cheminent d'un air dolent. L'orpheline se rappelle le temps où les amis de sa famille franchissaient gaiement le seuil de cette demeure, où sa mère lui enseignait à consoler les affligés et à secourir les pauvres. Elle s'incline en soupirant vers ce doux foyer de sa jeunesse et s'éloigne.

A une demi-lieue de là, dans le village de Saulnes est la maison où elle a passé d'heureux jours, avec un mari aimé et une tendre belle-mère, et qui maintenant appartient aussi à des étrangers. En la revoyant, elle n'ose s'y arrêter, de peur d'éclater en sanglots. Elle s'approche d'une vieille paysanne qui cueille de l'herbe au bord du chemin, et la prie de lui dire où demeure M. Mazerolle. La paysanne la regarde fixement, comme si elle croyait la reconnaître, puis songeant sans doute qu'elle se trompe, lui montre du doigt, à l'extrémité du village, une grande maison blanche, et se remet à son travail.

La voyageuse va frapper à la porte qui lui a été indiquée et demande si M. Mazerolle est chez lui.

« Je ne sais pas, répond une servante d'un ton rogue. Voulez-vous me dire votre nom ?

— Mme de Saulnes.

— Je vais voir. »

Quelques instants s'écoulent. Mme de Saulnes attend dans une antichambre meublée avec un luxe prétentieux. Une exclamation de surprise retentit dans une pièce voisine. Une porte se ferme bruyamment. Un pas lourd résonne dans le corridor. La domestique reparaît, et dit d'un air respectueux :

« Si madame le veut bien, je la conduirai dans le salon de M. Mazerolle.

— Henri, dit Mme de Saulnes, reste là avec ta sœur, jusqu'à ce que je revienne. Pauvres enfants, vous devez être fatigués : asseyez-vous l'un à côté de l'autre. »

Les deux enfants, habitués à obéir, ne répliquent rien. Seulement, Clotilde dit à sa mère, d'une voix caressante : « Maman, vous reviendrez bientôt ?

— Oui, sans doute. »

Bientôt, en effet, Mme de Saulnes reparaît ; son front plissé, son regard sombre, ses lèvres contractées annoncent qu'elle vient de subir une émotion contre laquelle sa fière nature se révolte. M. Mazerolle marche derrière elle, la tête découverte, d'un air humble, obséquieux et embarrassé.

Elle rentre précipitamment dans la salle où elle a laissé ses enfants. Ils n'y sont plus seuls. La servante, pour les distraire, a été chercher ceux de son maître : un garçon vigoureux qui est à peu près du même âge que Henri, et une jolie petite fille, aussi jeune que Clotilde. Pendant l'entrevue de leurs parents, les quatre enfants avaient fait amitié, et déjà jouaient et babillaient ensemble familièrement.

En remarquant cette naïve intimité, Mme de Saulnes fronça le sourcil, tandis que M. Mazerolle éprouvait, au contraire, en faisant la même remarque, une sorte de soulagement, et se sentait enhardi à se rapprocher de la belle voyageuse et à lui adresser la parole :

« Madame, dit-il, êtes-vous donc si pressée de partir ? Ne puis-je avoir l'honneur de vous offrir à dîner ?

— Merci ! répondit sèchement Mme de Saulnes.

— Au moins quelque rafraîchissement ?

— Merci !

— Mais, si vous voulez absolument retourner maintenant à Longwy, permettez-moi de faire atteler une voiture pour vous y conduire.

— Merci ! répéta Mme de Saulnes, avec la même froide rigueur. Adieu ! monsieur, ajouta-t-elle en dardant sur M. Mazerolle un regard empreint d'un indéfinissable sentiment de défiance et de fierté.

— Adieu ! madame, » balbutia M. Mazerolle, qui parut atterré par ce regard et s'inclina profondément.

Elle sortit avec ses enfants, et, sans y songer, dans l'agitation de son esprit, elle marchait d'un pas précipité.

« Maman, » murmura Clotilde, qu'elle tenait par la main.

L'accent plaintif avec lequel ce mot fut prononcé la fit tressaillir.

« Quoi ! ma petite, dit-elle d'une voix émue.

— Maman, j'ai faim.

— Mon Dieu ! je n'y pensais pas. C'est vrai, pauvre enfant, tu dois avoir faim, et ton frère aussi, dès ce matin à jeun, et une si longue marche ! Ah ! s'écria-t-elle, en levant la tête, par bonheur voilà une auberge. »

Elle entra dans une maison de chétive apparence, où se trouvait une brave femme qui, en un instant, ralluma le feu de sa cuisine, coupa un tranche de lard qu'elle fit frire dans une poêle, broya des œufs dans une *coulaie*, et tout en demandant